



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

6 octobre 2017

CNR et son partenaire energieTEAM inaugurent un parc de 18 éoliennes sur les communes d'Andainville, Arguël, Fresnoy-Andainville et Saint-Maulvis

Didier Lhuillier, Directeur général de CNR (Compagnie Nationale du Rhône) et Ralf Grass, Président d'energieTEAM, ont inauguré ce jour le parc éolien d'Arguël dans la Somme.

D'une puissance de 42,2 MW, ce parc éolien est le 38ème mis en service par CNR, en partenariat avec energieTEAM. Il illustre la politique soutenue de développement initiée depuis 10 ans par CNR dans les énergies renouvelables aux côtés des territoires.

Il permet à CNR de disposer de 476 MW de puissance installée en éolien et à energieTEAM d'être le 3^e exploitant français après Engie et EDF.

En service depuis le mois de septembre 2016, le parc est situé sur les communes d'Andainville, Arguël, Fresnoy-Andainville et Saint-Maulvis. Il est doté de 18 éoliennes d'une hauteur de 130 mètres en bout de pales. D'une puissance de 42,2 MW, le parc d'Arguël produit environ 87 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de plus de 36 000 habitants. Il s'agit du parc le plus puissant développé par CNR avec energieTEAM (son partenaire depuis 2007 pour le développement de l'éolien dans le Nord et l'Ouest de la France) qui l'a construit et l'exploite pour le compte de CNR.

Le parc d'Arguël représente un investissement d'environ 52 M€

Un projet débuté en 2003, mené en concertation avec les territoires

Pour CNR et energieTEAM, le développement dans les énergies renouvelables s'effectue en associant les territoires et s'inscrit sur le long terme. Cela s'est traduit pour le parc d'Arguël, dont le projet a débuté en 2003, par :

- Une délibération favorable des communes concernées après une phase de concertation préalable.
- La réalisation de l'étude d'impact environnemental et des différentes études nécessaires et réglementaires à l'élaboration du projet.
- L'information régulière des habitants sur l'évolution du projet réalisée par les communes.
- L'organisation de permanences publiques pour donner une information individualisée aux riverains, notamment sur l'éloignement des éoliennes de leurs habitations.
- Enfin, l'administration a étudié le projet avant de l'approuver : enquête publique, passage en commission départementale des sites, permis de construire et procédure de raccordement du réseau électrique.

CONTACTS PRESSE

CNR : Béatrice Ailloud: 04 72 00 67 21/ 06 07 27 46 07 - b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

EnergieTEAM: Catherine Bové: 06 43 59 98 34 – catherine.bove@energieteam.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel

cnr.tm.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La participation des entreprises locales aux travaux de construction

La phase de construction du parc d'Arguël a démarré en novembre 2013. Les 18 éoliennes sont sorties de terre avec le concours des sous-traitants du territoire qui ont effectué les travaux pour les fondations, les chemins et pour l'acheminement de l'électricité (ANTEAgroup, BOUYGUES ENERGIES & SERVICES, COLAS, EUCLYD, PRYSMIAN ENERGIE, SOCOTEC, CSPS, STPA).

CNR a fait appel à l'entreprise ENERCON, dont la filiale française est installée dans l'Oise, pour la fabrication de ces 18 éoliennes.

Voirie, génie civil, câblage électrique, création d'espaces verts, de chemins ou plantation d'arbres, mais aussi notaire, bureaux d'études, géomètres... Le parc a bénéficié de l'expertise des entreprises locales pour achever sa réalisation. Générateur de retombées économiques pendant sa phase de construction, le parc éolien continuera à contribuer au dynamisme de l'emploi local pendant sa phase d'exploitation. La réussite du projet s'accompagne de retombées fiscales de 400 k€ par an en direction des collectivités territoriales: communes, intercommunalité, département. Les taxes reversées (IFER, CFE et CVAE) permettront de financer des projets de développement des communes concernées et ainsi renforcer leur attractivité.

A propos de CNR

CNR (la Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Forte de 1370 collaborateurs, elle produit chaque année près de 15 TWh issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité. En tant qu'entreprise laboratoire des énergies du futur, CNR innove pour favoriser un mix énergétique français plus diversifié et décentralisé.

CNR compte atteindre en France et en Europe une puissance installée d'au moins 4 000 MW d'ici à 2020 dans les 3 énergies pour s'inscrire pleinement dans la lutte contre le réchauffement climatique..

Le capital de CNR est majoritairement public : la Caisse des Dépôts ainsi que les collectivités locales détiennent plus de 50% des actions ; ENGIE, actionnaire de référence, 49,97%.

Dans le département de la Somme, CNR compte aujourd'hui 8 parcs éoliens d'une puissance globale de 139 MW et 62 éoliennes. Ces parcs représentent 12% de la puissance totale installée en éolien du département.

EnergieTEAM, 3^e exploitant éolien français

Depuis 2002, energieTEAM développe, construit et exploite des parcs éoliens. Implantée dans la Somme, l'entreprise exploite 57 parcs en France, 267 éoliennes et 588 MW de puissance installée, lui conférant la 3^e place d'exploitant d'énergie éolienne après Engie et EDF. L'entreprise compte aujourd'hui 3 agences, 2 bureaux en France et plus d'une soixantaine de salariés.

CONTACTS PRESSE

CNR : Béatrice Ailloud: 04 72 00 67 21/ 06 07 27 46 07 - b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

EnergieTEAM: Catherine Bové: 06 43 59 98 34 – catherine.bove@energieteam.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel